

Premiers résultats de notre offensive

dans le Rif

ABD EL KRIM a subi de fortes pertes et des tribus retiennent à nous

Rabat, 8. — Notre offensive d'hier a eu d'excellents résultats. Plusieurs tribus dont l'attitude était hésitante, notamment les Tzou, reviennent à nous. En effet, l'évolution des tribus, sous la pression rifaine, se fait beaucoup plus lente. Les fractions incapables de tenir leur territoire ne passent plus chez Abd-el-Krim comme elles le faisaient au début, elles se contentent simplement de se réfugier derrière nos lignes. La confiance dans une victoire rifaine a donc disparu en partie, il ne subsiste plus que le terrorisme. L'ennemi a subi des pertes très importantes. Devant Taza, qu'on a comblé de mines, les fractions incapables de tenir leur territoire ont été décimées et précipitées dans un ravin du Leben. Le groupe mobile, qui avait occupé Bab-Tidjassart, a combattu le matin en avant, sous le commandement de l'ennemi et brûlant, après un raid audacieux, la mehalla rifaine de Saka. Notre groupe mobile opérant dans la région d'Ouzan s'est porté, hier, vers Ouled-Ali et a infligé des pertes cruelles aux Djeballas et aux Rhounas. Des négociations de paix continuent avec les Beni-Mogul.



UN TIRAILLEUR EN SENTINELLE

Il se confirme qu'à la suite des derniers combats les Ghezaou auraient abandonné la partie. Les Rhounas font appel à d'autres contingents pour les remplacer. Une corvée d'eau ayant été attaquée à Tahant, notre artillerie lourde a exécuté, de nuit, le bombardement systématique des rassemblements ennemis vers Less.

L'évacuation de Taza

Il convient de souligner que la décision prise par le haut commandement, relativement à l'évacuation de Taza n'implique nullement que la situation de cette ville soit compromise. C'est une simple mesure de précaution, laissant à l'ennemi une localité libre d'esprit pour les opérations et pour prendre les dispositions que comportent les circonstances. Les contingents civils ont commencé leurs tournées dans les tribus pour opérer la levée des hommes qui composeront les mehalla ci-dessus. Chaque contingent a été invité à fournir 50 cavaliers.

Un repli

Fez, 8. — Au nord d'Ouzan, notre groupe mobile a repoussé les garnisons et le matériel des tribus de Bouchka et d'Ouled Allal et détruit leurs organisations. Il n'y a rien à signaler par ailleurs.

Les négociations avec l'Espagne semblent en bonne voie

Madrid, 8. — On assure que la conférence du Maroc avancera rapidement. Elle toucherait même bientôt à sa fin, elle a abouti à un accord sur tous les points importants examinés. Il reste à fixer certains détails. La question de surveillance terrestre est déjà résolue. Le résultat en sera publié prochainement. La question de l'action politique a été examinée sous tous ses aspects. L'accord sera déjà établi en principe et sera bientôt définitif. La conférence ne laissera en suspens que les questions en relation avec les traités auxquels ont participé d'autres nations.

Le prochain débat à la Chambre

Le groupe socialiste s'abstiendra

Paris, 8. — La Commission politique du groupe socialiste s'est réunie au début de l'après-midi et a procédé à un échange de vues sur l'attitude que devra prendre le groupe lors de la discussion des crédits demandés par le Gouvernement pour les opérations militaires du Maroc. Bien qu'il n'y ait eu aucune décision prise, il semble que la majorité ait été d'avis qu'il y aurait lieu de s'abstenir. C'est l'union dans cette attitude que la Commission politique recommandera. Elle recommandera également, demain, à la réunion du groupe parlementaire,

50.000 FRANCS PAR BANDIT TUÉ

New-York, 8. — Les bandes de l'Illinois, pour mettre un terme à la vague de crime qui sévit à Chicago, viennent de mettre à prix la tête des principaux bandits. Des affiches ont été apposées dans toutes les banques et les commissariats promettant une récompense de 500 dollars pour chaque bandit mort ; la récompense ne sera que de 1.000 dollars si le bandit est capturé vivant.

La vraie femme à barbe



Mme LAID, la vraie femme à barbe qui habite à Pierrières, dans les Vosges.

La convention internationale des 8 heures ratifiée par la Chambre

Elle n'entrera en vigueur que si l'Allemagne l'applique

Paris, 8. — L'ordre du jour de la Chambre appelle la discussion du projet de loi tendant à limiter à huit heures par jour et à quarante huit heures par semaine le nombre des heures de travail dans les établissements industriels, élaboré par la conférence internationale du travail à Washington et signée à Paris le 24 janvier 1919, par la France et la Belgique. CHABRUN, rapporteur, expose que rien ne s'oppose à la ratification de cette convention qui étend aux lois internationales notre droit national. CHABRUN spécifie que la convention ne sera applicable que si l'Allemagne l'applique elle-même.

Lebas fait un éloge des 8 heures

LEBAS, député socialiste du Nord explique longuement et sous toutes ses faces la question de travail dans les établissements industriels. On a dit que la convention reproduisait la loi française. C'est exact. Pourtant la convention limite étroitement la durée des heures supplémentaires et elle en fixe le taux de rémunération ce que ne fait pas notre loi. L'orateur rappelle ensuite les résistances que provoque dans les milieux patronaux en France, en Belgique et en Allemagne l'application de la loi de huit heures dont par ailleurs les prolétaires de tous les pays ont fermement réclamé le respect. Il examine les conditions dans lesquelles les huit heures sont appliquées en Allemagne et constate que les revendications des travailleurs allemands sur ce point tendent à recevoir les plus larges satisfactions. L'orateur indique que ses amis et lui défendent le moment venu un amendement tendant à supprimer la réserve que met la Commission du travail à l'approbation de la convention ; Lebas se plaint ensuite d'énumérer les effets bienfaisants produits en France par l'application des huit heures.

Ratification unanime

M. Durafour, ministre du travail demande le vote d'urgence du projet. Il s'oppose cependant à la ratification pure et simple. La convention ne sera obligatoire que si l'Allemagne consent elle-même à l'appliquer. La séance est ensuite suspendue.

Une démarche du Cartel auprès du Gouvernement à propos du budget

Paris, 8. — La délégation des bureaux des groupes du Cartel comprenant MM. Cazals, Renaudin, Paul Morel et Bovier-Lapierre, s'est mise d'accord sur les textes que le Gouvernement sera invité à soutenir devant le Sénat lors de la reprise de la discussion sur la loi de Finances. Les points principaux, la délégation demandera au Président du Conseil de se montrer intransigeant. 1° La participation de l'Etat aux bénéfices des sociétés des compagnies d'assurances ; 2° Le serment fiscal. Par contre, des taxations pourraient être envisagées à propos de la déduction de l'impôt et des exonérations de la taxe sur le chiffre d'affaires. MM. Cazals et Paul Morel se sont rendus auprès de M. Painlevé pour lui donner communication des décisions.

DEMISSION DE MINISTRES DE M. MUSSOLINI

Rome, 8. — MM. de Stefani, ministre des Finances et Nitti, ministre de l'économie, ont donné leur démission.

EN QUATRIEME PAGE. — Notre Chronique

A Travers le Monde

nos intéressants articles, nos curieux échos, nos amusantes photos.

Les Représentants du Nord chez le Ministre des Finances

M. CAILLAUX autorise la réalisation en France, dès septembre, d'un emprunt de 150 millions au profit des communes sinistrées du département du Nord

Il dit son espoir de pouvoir lancer prochainement, un emprunt de liquidation au profit de l'ensemble des départements dévastés par la guerre.

La Délégation au Ministère

La Commission départementale ayant eu connaissance de la réponse négative faite par le Ministère des Finances à une récente et nouvelle demande de réalisation de l'emprunt départemental destiné au règlement de nos dettes, exposé que rien ne s'oppose à la ratification de cette convention qui étend aux lois internationales notre droit national.

Il reste à émettre 450 millions

Le reste à émettre 450 millions, une troisième tranche de 150 millions devait être offerte au public au début de l'année 1924. Toutes les formalités avaient été remplies à cette date, la convention avec l'Etat signée, les Banques donnaient leur concours, quand, sur la demande du Gouvernement, l'opération fut ajournée à trois mois, soit à juin 1925. Ce délai fut employé à négocier un accord définitif avec le Comptoir National d'Escompte, mais quand le Conseil général se rendit en députation auprès de votre prédecesseur pour obtenir le décret d'autorisation, ce décret lui fut refusé avec le correctif cependant que l'émission limitée au département du Nord pourrait être envisagée.

L'entrevue avec M. Caillaux

M. Caillaux s'avance et serre la main à chacun d'eux. Son regard est froid et son sourire même a quelque chose de sévère. Vous êtes venus si nombreux pour une chose que je vais devoir vous refuser, telles sont les premières paroles du ministre. Nous espérons qu'il n'en sera rien dit quel qu'un. Ne sollicitez-vous pas l'autorisation de contracter un emprunt en Amérique. A cela je ne puis souscrire l'Etat, sans autre préambule, la conversation engage.

M. Potié rappelle les décisions du Conseil général du Nord

Le Conseil général du Nord, dit M. Potié, a décidé, en donnant à l'Etat un département, l'émission d'emprunts s'élevant au total à 750 millions. Un emprunt de 300 millions a déjà été réalisé. Deux tranches de chacune 150 millions ont été souscrites à l'intérieur du pays au début des années 1921 et 1923, dans des conditions excellentes, puisque, même en tenant compte des sacrifices consentis du chef de la prime de remboursement, elles n'ont imposé aux sinistrés qu'une perte de 8 % environ.

Effets d'un tremblement de terre



Cette photo transmise par télégraphe représente un des plus beaux hôtels de Santa Barbara, l'hôtel Californian qui a été détruit par le tremblement de terre qui a ravagé la côte de Californie, causant pour trente millions de dollars de dégâts.

Un mecène de l'aviation



M. ORTEIG, qui donnera 25.000 dollars à l'aviateur qui fera Paris-New-York.

Un assassin, agent de police à Roubaix, devant les Assises du Nord

Il tua, en janvier, à Wattrelos un paisible consommateur

Devant la Cour d'Assises du Nord a comparu hier, l'agent de police Roken Henri-Jules, 27 ans, demeurant rue du Nouveau Monde à Roubaix. Le 12 janvier 1925, l'agent de police Roken, sans service à Roubaix une fois terminé, se rendit à Wattrelos, en compagnie de Berthe Clautier, femme Baes, sa maîtresse, et d'une amie de cette dernière, Roken était en tenue et portait, dans son étui, son revolver d'ordonnance. Tous trois, ils entrèrent au café Verstraete, 219, rue Carot, et prirent place autour d'une grande table ronde placée au milieu de la salle de débit à laquelle les époux Fourmanoy et le sieur Barbioux, chauffeur d'automobile vinrent ensuite s'attabler.

Un drame rapide

Une conversation générale s'engagea entre tous les consommateurs et Barbioux se plaignit d'être trop souvent arrêté la nuit par les douaniers quand il était obligé de circuler avec son automobile pour les besoins de sa profession. Roken lui répondit par des sarcasmes. L'autre riposta et soudain Roken se leva et porta à Barbioux un violent coup de poing à la tête. Barbioux se leva à son tour, mais avant qu'il n'ait eu le temps de se mettre sur la défensive, Roken, qui avait rapidement sorti son revolver de sa poche, se précipita sur Barbioux et le frappa à la tête avec le bras, et déchargea son arme à bout portant sur Barbioux, qui tomba à terre le bras fracassé et la tête trouée d'une balle.

L'arrestation du meurtrier

Roken sortit précipitamment de l'établissement et se réfugia dans une certaine maison appartenant à un agent de police de Wattrelos qui était allé requérir en la priant « de faire son possible pour le tirer d'affaire. On dut protéger l'agent meurtrier contre l'exaspération des personnes présentes, indignées de l'acte criminel qu'il venait d'accomplir. On le conduisit au poste de police où il fut arrêté.

Un agent peu sérieux

Roken n'a pas d'antécédents judiciaires, il est agent de police municipal de Roubaix depuis le 1er avril 1925. Quelque marié, il a pris maîtresse et depuis cette liaison, il a pris moins ponctuel dans son service. Il est d'un caractère difficile et des on plus jeune âge, il a toujours été considéré comme frivole et très violent.

L'AUDIENCE

Un jeune homme sveit, correctement vêtu de barbiens, et dont le visage n'est pas antipathique, au regard dur cependant, tel apparaît Henri Roken. Son attitude est calme, mais le jeu de sa physionomie indique une certaine inquiétude. L'interrogatoire que lui fait subir le président M. Brosson est rapidement terminé. Roken prétend avoir été insulté par la victime. Il lui a porté un certain nombre de coups dont un seul l'a blessé à la tête, à la bouche plus précisément. C'est alors qu'il a tiré son revolver, mais, ce moment, il n'avait pas l'intention de tirer. C'est, dit-il, Mme Verstraete qui en voulant le retenir lui a fait accomplir involontairement ce geste malheureux.

Les témoins

Une dizaine de témoins viennent dire ce qu'ils savent de l'affaire. C'est M. VERSTRAETE d'abord. La cabaretière explique la venue de Roken dans son établissement. Il était accompagné de deux femmes, la femme Baes et une amie de cette dernière, Marie Bernard. D'après elle c'est l'agent qui a insulté la victime qui a répliqué sur le même ton. Roken a lancé un coup de poing à Barbioux qui s'est alors levé pour répondre sans doute, mais il n'en eut pas le temps. Son antagoniste, mettant la main à son étui, Mme Verstraete qui portait un bébé sur les bras, voulut empêcher l'agent de sortir son revolver, mais ce dernier la repoussa d'un coup de coude, sortit son arme et tira sur Barbioux qui s'effondra. Les témoins de Barbioux n'ont pas porté un coup de chaise à Roken ? demanda le président au témoin.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Couvert ou très nuageux ; quelques ondées.

Le XIX<sup>ème</sup> Tour de France Cycliste

Encore une journée d'escalades

AUJOURD'HUI : L'assaut des Alpes NICE - BRIANÇON

275 KILOMÈTRES

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

NICE, 8 juillet. — La rude journée d'hier, qui fut l'essai ? — n'a fait qu'une seule victime. Un seul concurrent, en effet, le Belge Hector Huetghem, a été grièvement blessé par les rudes escalades dans les Alpes et lausé accompagné à la clinique.



Le parcours de la neuvième étape

Quinipotte, ils sont en route. Ils iront jusqu'au bout courageusement, sans défaillance. Qui sait ce que réserve l'avenir ? Les touristes routiers. Jusqu'à présent le vaillant Despoint tenait haut et ferme les couleurs de la Belgique, mais voici que se profile à l'horizon l'ombre menaçante de l'Allemand, le crack italien, s'annonce derrière, sur l'assaut séparant ces deux hommes. L'Italien est en pleine forme. La journée de demain sera chaude !

LES COUREURS A LA GAILLARDE

sur les bords de la « GRANDE BLEUE »

avec leurs paysages chaotiques. leurs lacs étagés, leurs pentes vertigineuses qui ont déjà fait tant de victimes, bras tendus d'énergie, qui, à y en deux ans ont abattu Alavoine, alors que tous les espoirs reposaient sur lui. Une journée d'escalades plus fariboles que toutes les autres, attend nos vaillants routiers. C'est à elle qu'ils pensent sur les bords de la Grande Bleue, d'est pour la surmonter qu'ils se reposent. L'an dernier, Brunero a vaincu, assisté à 30 secondes par Franz. C'est-à-dire Franz est encore là. Mais il y a aussi Bottechia et Lucien Buysse la française team Automoto.

Une entrevue Briand-Vandervelde

Paris, 8. — Vandervelde, ministre des affaires étrangères de Belgique, qui était arrivé à Paris à 6 heures, s'est rendu à 6 h. 30 au Quai d'Orsay, où l'attendait M. Aristide Briand. Vandervelde, qui était vêtu d'un complet de sport, portait la rosette de grand officier de la Légion d'honneur. Il avait sur le bras un dossier et tenait dans la main le Livre Bleu récemment édité par le ministère des affaires étrangères sur le pacte de garantie. On en peut donc conclure que la conversation portera sur ce sujet.

Une entrevue Briand-Vandervelde

Le ministre belge a répondu de bonne grâce aux questions que lui posèrent les journalistes qui l'attendaient à son arrivée. « Je viens, a-t-il dit, prendre contact avec M. Briand, que je connais de longue date. Nous allons passer en revue, l'un et l'autre, toutes les questions intéressant nos deux pays. D'ailleurs, depuis la conférence de Londres et le protocole de Genève, il y a un état de vues complète dans le problème des deux pays ».

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Couvert ou très nuageux ; quelques ondées.